
CHAPELLE & CIMETIÈRE

MÉROVINGIENS

PRÈS LE VAULT-DE-LUGNY.

A l'endroit où le chemin d'Avallon au Vault débouche sur le pâtis communal du village, s'élève une croix portant sur son socle cette inscription : *Hic quandam capella fuit*. Etant enfant, j'avais entendu dire à M. Girard, curé du Vault, que son prédécesseur avait fait mettre cette inscription pour perpétuer la tradition, constante dans le pays, de l'existence d'une chapelle près de là. Où était cette chapelle? Sur le pâtis même ou aux environs. En allant aux informations, nous apprîmes que, dans un champ voisin, appartenant à M. Poulin, propriétaire au Vault, se trouvaient des restes de constructions. Je fus chargé par la Société de faire des fouilles.

Je m'adressai d'abord aux gens du pays, pour savoir s'il n'existait pas parmi eux quelque souvenir, quelque légende, sur le bâtiment dont nous voyions les ruines. A toutes mes questions, toujours même réponse : il y avait là une chapelle. Il ne me restait donc plus à interroger que les ruines elles-mêmes, à en faire un plan exact, qui pourrait nous mettre sur la voie de la nature et de la destination de ce qu'on avait désigné sous le nom de chapelle.

C'est ce que nous avons exécuté de notre mieux, en relevant non-seulement les ruines, mais le terrain environnant sur une certaine étendue ; c'est ce plan que nous joignons à cette notice. Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer que, de l'aveu du propriétaire lui-même, on a enlevé beaucoup de pierres des ruines, et en particulier de pierres de tailles, et qu'alors notre dessin, quoique représentant exactement l'état actuel, ne représente probablement pas la forme extérieure primitive, dans tous ses détails. Cependant je crois qu'il s'en écarte peu. Comme on peut en juger, d'après ce plan, cet édifice était construit de manière à présenter une grande résistance, soit aux injures du temps, soit à l'action de ceux qui voudraient y pénétrer de vive force. Les murs ont de 2 à 3 mètres d'épaisseur, et des contreforts viennent ajouter encore à sa solidité. On voit aussi, d'après le plan, que des pans de murailles partant de cette construction indiquent qu'elle était entourée de plusieurs autres moins massives et que la culture a fait disparaître. Quant à la masse même des restes de la chapelle, on a cherché à l'enlever sans pouvoir l'entamer ; mais le propriétaire veut profiter de l'occasion des fouilles, pour

les faire disparaître. Bientôt il n'en restera plus rien. Nous sommes arrivés à temps.

Maintenant quelle a pu être, quelle était sa destination? Très-probablement celle qu'on lui donne dans le pays, car, dans ces substructions, tout indique une chapelle. Elle était d'assez petite dimension, car, à l'intérieur, elle avait 6 mètres dans tous les sens.

L'épaisseur de ses murailles, sa position qui domine la plaine environnante, pourrait nous faire croire aussi qu'elle a pu servir, depuis, de lieu de refuge et de défense, comme cela se rencontre si souvent (1).

Si les informations sur les ruines ne purent rien nous apprendre sur leur nature, notre attention fut naturellement éveillée quand on nous dit que, tout près de là, on avait découvert un grand nombre de sépultures, 200 disait-on, (il y en a au plus une centaine), et qu'en ouvrant l'une d'elles, on avait trouvé, d'un côté du mort, un sabre, et de l'autre, une autre arme.

Les corps étaient simplement placés à une petite pro-

(1) Il est à remarquer qu'elle se trouve sur le chemin d'Avallon au Vault qui, sans être une voie romaine proprement dite, devait avoir une certaine importance au temps des Romains. En effet, le village du Vault, auquel elle conduit, renfermait alors des maisons opulentes, car, dans ces derniers temps, des fouilles ont mis à jour, au milieu du village, des restes d'habitations dans lesquelles on a rencontré de nombreux fragments de marbre et même de porphyre. Joignez à cela que, sur la colline de Montmartre (Mons Martis) qui domine toute la contrée, et au pied de laquelle est situé le village, on a découvert les ruines d'un temple qui devait être un édifice religieux considérable et, par conséquent, très-fréquenté, si l'on en juge d'après son étendue et d'après les nombreux et précieux débris qu'on en a retirés, et qui sont à notre Musée.

fondeur en terre, sans tombe, ni pierre, juxta-posée, en représentant la forme. Le peu de profondeur, 60 à 80 centimètres, s'explique par la nature du sol, qui ne permettait guère de creuser. D'ailleurs, comme le terrain est en pente, les eaux pluviales ont dû entraîner une partie de la terre qui les recouvrait.

Les cadavres étaient rangés parallèlement les uns aux autres, regardant le midi, le corps dans le sens de la pente, la tête occupant la partie élevée. À quelle époque remontent ces sépultures? La nature des armes et leur position près du cadavre nous l'apprennent d'une manière certaine.

M. de Caumont, dans son *Abécédaire archéologique*, nous donne la figure d'une sépulture mérovingienne, dans laquelle se trouvent représentées des armes identiques à celles que nous avons trouvées, et placées de la même manière de chaque côté du corps. Ce sont d'une part, à gauche du corps, le sabre gaulois, droit, pointu par son extrémité, tranchant d'un côté, épais de l'autre, sillonné près du dos, et parallèlement à sa longueur, d'un trait assez prononcé.

L'autre arme est un couteau composé de plusieurs pièces.

J'ai retrouvé, en cherchant aux environs, un morceau d'agate, de forme ovale et aplatie, taillée à facettes, présentant une ouverture qui la traverse de part en part. Elle faisait certainement partie d'un collier, probablement celui du chef dont nous avons trouvé les armes.

Ces armes et l'agate sont déposées au Musée.

Maintenant, quelle relation y aurait-il entre ce cimetière mérovingien et le monument. Sont-ils du même âge? Tout nous porte à le croire. Si le monument est une

chapelle, comme nous le pensons, rien n'est plus naturel que le voisinage de l'un et de l'autre; mais il faut supposer des habitations autour de la chapelle, quoique nous n'en voyons plus de traces; l'existence dans les temps passés est hors de doute, car les habitants du pays nous ont dit qu'on en avait enlevé beaucoup de matériaux de construction.

Je terminais cette notice, quand un de nos membres, M. d'Étaules, dont la famille a longtemps habité le Vault, m'a fourni un renseignement qui confirmerait peut-être mon hypothèse. Sur le pâtis, à 100 mètres de la chapelle, on voit les ruines d'un bâtiment, de forme rectangulaire. Il se souvient qu'une dame de ses parentes, âgée alors, lui a dit qu'on désignait, et on désigne encore, cette dernière ruine sous le nom de Moulin-de-la-Chapelle. Serait-ce le moulin du village, car il serait peu probable que les habitants du Vault, village situé sur la rivière, aient construit un moulin à vent à plus d'un kilomètre de chez eux.

F. MOREAU.
